



LE CERCLE  
DE L'ÉPARGNE

LES FRANÇAIS  
LA RETRAITE  
ET L'ÉPARGNE

**SONDAGE 2016**



**JÉRÔME JAFFRÉ**

Directeur du Centre  
d'Études et de  
Connaissances sur  
l'Opinion Publique



**JEAN-PIERRE THOMAS**

Président du  
Cercle de l'Épargne



**PHILIPPE CREVEL**

Directeur du  
Cercle de l'Épargne



- À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.
- L'enquête a été réalisée sur Internet du 19 au 22 avril 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

LES FRANÇAIS  
FACE AU SYSTÈME  
DE **RETRAITE**



# LE SYSTÈME DE RETRAITE EN PÉRIL ?

## LA CRAINTE TRÈS RÉPANDUE DE LA FAILLITE DU SYSTÈME DE RETRAITE

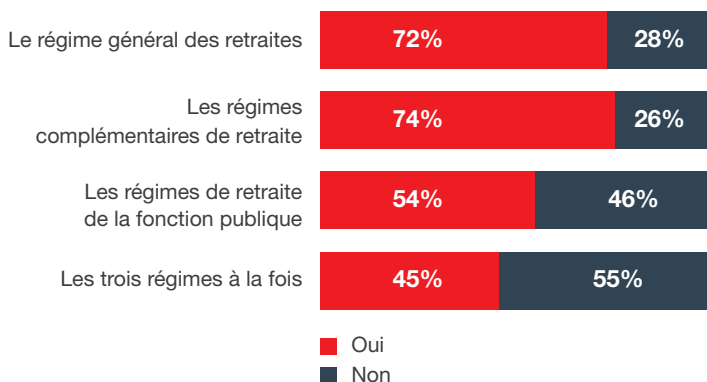
**70%**

**DES FRANÇAIS  
SONT INQUIETS SUR LE RISQUE  
DE FAILLITE DES RETRAITES**

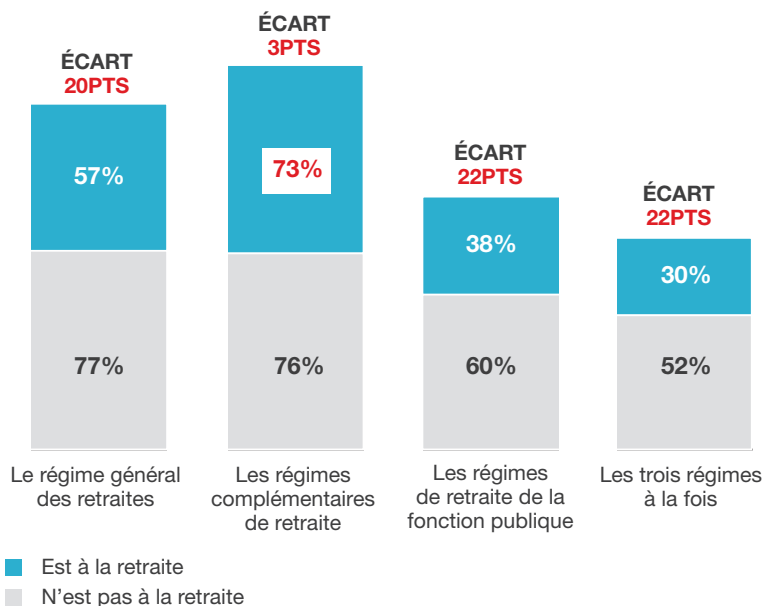
Une grande majorité des Français se montre inquiète d'un risque réel de faillite des régimes de retraite. **Cette grande inquiétude vaut à la fois pour le régime général des retraites et pour les régimes complémentaires et touche plus de 70 % des Français (et, s'agissant des régimes complémentaires, 73 % des cadres le craignent !)**. L'inquiétude est aussi réelle mais beaucoup moins vive sur le régime de la fonction publique, ce qui peut attiser certaines rancœurs devant les inégalités de situation. Au total, 45 % des interviewés estiment qu'il y a un risque réel de faillite totale de tous les systèmes de retraite. L'inquiétude est équivalente parmi les sympathisants de gauche et de droite pour le régime général, plus forte à droite pour les régimes complémentaires et plus forte à gauche, en revanche, pour le régime de la fonction publique. Chaque camp marqué par sa sociologie (les catégories aisées à droite, la fonction publique à gauche), cultive ses peurs. Entre retraités actuels et futurs retraités, l'inquiétude est au même niveau pour les régimes complémentaires. Mais elle est beaucoup plus forte parmi les non-retraités sur le régime général : 77 % d'entre eux jugent réel le risque de faillite contre 57 % parmi les retraités, chiffre tout de même considérable.

### INQUIÉTUDE FACE AU RISQUE DE FAILLITE DU SYSTÈME DE RETRAITE

JUGE QU'IL Y A UN RISQUE RÉEL DE FAILLITE POUR :  
BASE 100%



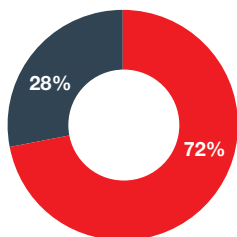
### JUGE LE RISQUE DE FAILLITE RÉEL



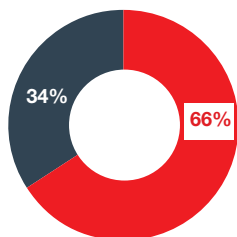
## LES MESURES À PRENDRE PAR LE GOUVERNEMENT APRÈS LES ÉLECTIONS DE 2017

Face au risque jugé grand d'une faillite du système de retraite, les Français ne sont pas, pour autant, prêts à accepter toutes les pistes de réformes envisagées pour l'après-2017. **Il demeure une nette majorité (à 60/40) pour s'opposer au report à 65 ans de l'âge légal du départ à la retraite.** Sur cette mesure, la différence gauche/droite est maximale : si 67 % des sympathisants de la droite et du centre y sont favorables, le pourcentage tombe à 32 % à gauche et, notons-le, il n'est que de 30 % parmi les ouvriers. **En revanche, l'unification des régimes de retraite est souhaitée par 72 % des Français mais il s'agit sans doute, aux yeux de beaucoup, d'une mesure d'équité plutôt que d'une solution aux problèmes rencontrés.**

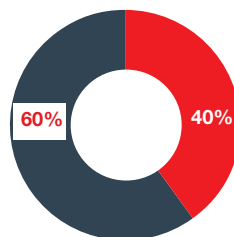
**Reste la solution du développement de l'épargne retraite avec des fonds de pension, acceptée sur le principe par 66 % des interviewés, davantage à droite (à 70 %) qu'à gauche (mais aussi à gauche avec 59 % d'adhésion), car dans ce contexte d'inquiétude, elle représente une mesure moins douloureuse que d'autres.** La crainte de la faillite des régimes de retraite a curieusement peu d'effet sur l'acceptation du report à 65 ans de l'âge légal ou sur la fusion des régimes. Elle a, en revanche, un impact réel sur l'acceptation ou non des fonds de pension, souhaités par 74 % de ceux qui craignent une faillite totale du système contre 45 % seulement (mais 45 % quand même !) parmi ceux qui ne nourrissent pas d'inquiétude.



Unifier les régimes de retraite



Développer les fonds de pension



Reporter à 65 ans l'âge légal du départ à la retraite

■ Oui  
■ Non

MESURES À PRENDRE (RÉPONSES OUI À LA MESURE, EN %)	SELON LE RISQUE DE FAILLITE		
	Risque total	Trois régimes à la fois	
		Aucun Risque	Écart
Unifier les régimes de retraite	74	60	+ 14pts
Développer les fonds de pension	74	45	+ 29pts
Reporter à 65 ans l'âge légal du départ à la retraite	39	29	+ 10pts

**NB :** Selon le risque de faillite, le tableau se lit ainsi : parmi ceux qui craignent une faillite totale des trois régimes, 74 % des interviewés sont favorables au développement des fonds de pension, parmi ceux qui ne la craignent pas, le pourcentage tombe à 45 %.

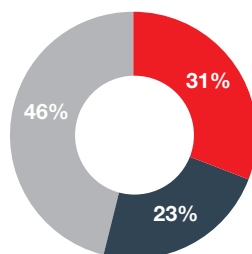


# L'ATTITUDE À L'ÉGARD D'UN SYSTÈME DE COMPLÉMENTS DE RETRAITE PAR CAPITALISATION, AVEC DES PLACEMENTS FINANCIERS ET IMMOBILIERS

Interrogée plus précisément sur la mise en place d'un système de compléments de retraite par capitalisation en parallèle au régime par répartition et qui ferait l'objet, pour le nourrir, de placements financiers et immobiliers, l'opinion publique se montre très incertaine : 31 % y seraient favorables, 23 % opposés, mais le sentiment dominant est celui de l'indifférence (46 %). À y regarder de plus près, le clivage politique est marqué : 28 % seulement des sympathisants de gauche y sont favorables, 32 % parmi ceux du Front national mais 50 % parmi ceux de droite et du centre. Plus le niveau de patrimoine est élevé, plus on se montre favorable à ce système. En revanche, on relève une grande indifférence des jeunes (51 % d'indifférents parmi les moins de 35 ans). Les arguments mis en avant pour justifier la réponse des interviewés indiquent les points du débat. Les partisans de droite mettent en avant la responsabilité de chaque génération plutôt que de s'appuyer sur la génération suivante, ceux de gauche citent plutôt le risque de faillite du système de retraite. Les opposants de gauche privilégient une approche idéologique en refusant un transfert au secteur privé, quand les opposants de droite s'inquiètent avant tout de l'incertitude que ce nouveau système créerait sur le montant exact des retraites.

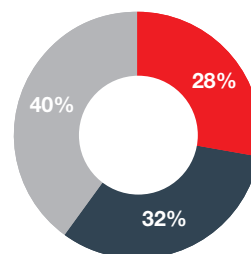
## ACCEPTATION D'UN SYSTÈME DE COMPLÉMENTS DE RETRAITE PAR CAPITALISATION SELON LA PRÉFÉRENCE PARTISANE (EN %)

BASE 100%



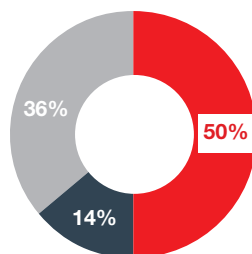
### Ensemble

Indice d'approbation : + 8



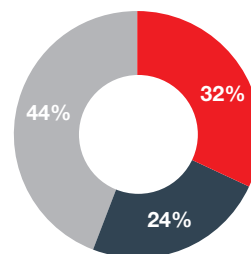
### Gauche

Indice d'approbation : - 4



### Droite et Centre

Indice d'approbation : + 36



### Front national

Indice d'approbation : + 8

■ Favorable  
■ Opposé  
■ Indifférent



## LES ARGUMENTS MIS EN AVANT À GAUCHE ET À DROITE

38%

### PARTISANS DE GAUCHE

Le risque de faillite du système par répartition

44%

### OPPOSANTS DE GAUCHE

La retraite ne doit pas être gérée par le secteur privé

53%

### PARTISANS DE DROITE

Chaque génération doit être responsable de sa retraite

47%

### OPPOSANTS DE DROITE

Le montant des retraites deviendrait incertain

# L'ACCEPTATION MITIGÉE DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS POUR AVOIR UNE BONNE RETRAITE

L'acceptation de travailler jusqu'à 65 ans pour disposer d'une bonne retraite divise les actifs en deux moitiés parfaitement égales. Mais si elles sont égales en nombre, elles ne le sont pas selon l'appartenance sociale ou la sympathie partisane. Ni par l'âge : plus la retraite est éloignée, plus on accepte facilement l'idée de devoir travailler jusqu'à 65 ans, quand l'on s'en approche, on y est massivement hostile. Les cadres et les professions indépendantes acceptent, à plus de 60 %, de travailler plus longtemps mais le taux d'acceptation tombe à 41 % parmi les ouvriers.

Les sympathisants de droite y sont favorables à 68 % contre 47 % parmi ceux de gauche (mais tout de même 47 % !). Et ce sont les sympathisants du Front national qui se montrent les plus hostiles à un tel report. **Si l'on ne craint pas du tout la faillite du système de retraite, on ne juge pas nécessaire de travailler jusqu'à 65 ans.** Mais il est frappant de constater que même parmi ceux qui craignent sa faillite totale, 47 % refusent l'idée de travailler jusqu'à 65 ans pour avoir une bonne retraite.

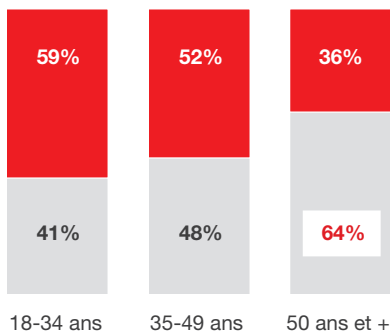
## ACCEPTATION DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS SELON :

L'ÂGE, LA PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ, LE RISQUE DE FAILLITE ET LA PRÉFÉRENCE PARTISANE (RÉPONSE DES ACTIFS • BASE 100%)

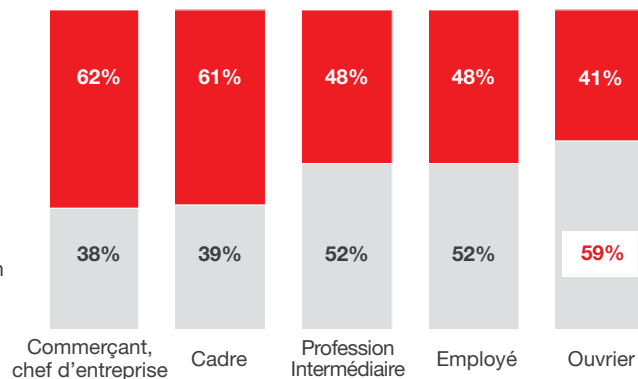
### ENSEMBLE



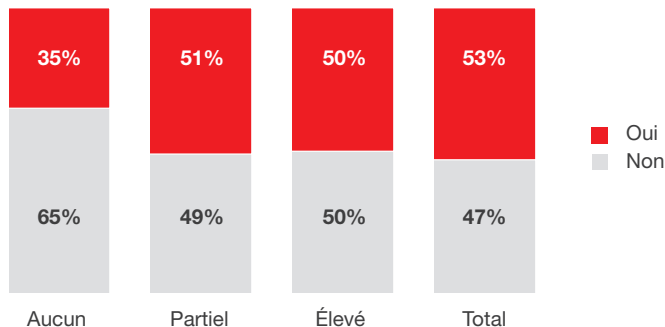
### ÂGE



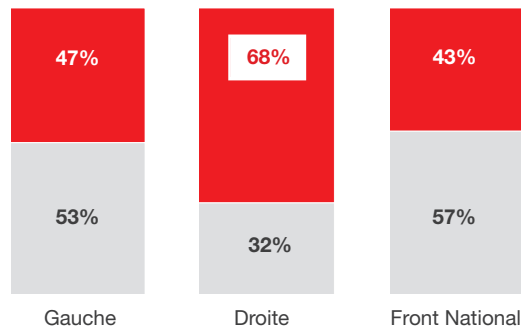
### PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ



### RISQUE DE FAILLITE



### PRÉFÉRENCE PARTISANE





LES FRANÇAIS  
FACE À L'ÉPARGNE



# LES FRANÇAIS FACE AUX PRODUITS D'ÉPARGNE & AUX RISQUES

## L'INTÉRÊT PERÇU DE DIFFÉRENTS PRODUITS D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENT

JUGE CES PRODUITS INTÉRESSANTS (EN %)	ENSEMBLE			DÉTENTION DE PRODUITS D'ÉPARGNE (2016)				
	Rappel 2015	2016	Écart	Non épargnant	Uniquement Livret A	Épargnant	dont : Assurance-vie	dont : PEA, Actions
Un bien immobilier à louer	nd	65	nd	46	69	72	73	70
L'Assurance-vie	53	62	+ 9pts	41	65	74	84	79
Les Actions	36	29	- 7pts	17	29	35	33	56
Les SICAV	24	19	- 5pts	8	19	25	25	39
Le Livret A	17	19	+ 2pts	15	18	18	12	15
Gain Assurance-vie 2016/2015	-	-	-	+ 6pts	+ 10pts	+ 9pts	+ 10pts	+ 13pts
Recul Actions 2016/2015	-	-	-	- 9pts	- 9pts	- 8pts	- 13pts	- 13pts

74%

DES ÉPARGNANTS JUGENT L'ASSURANCE-VIE INTÉRESSANTE

Interrogés sur l'intérêt que présentent ou non différents produits d'épargne et de placement, **les Français mettent nettement en avant à la fois un bien immobilier locatif (65 % jugent ce placement intéressant) et l'assurance-vie (citée à 62 %)**. Parmi les produits financiers, l'assurance-vie domine très nettement les actions ; pour leur part les SICAV et le Livret A ferment la marche à un très faible niveau. Entre 2015 et 2016, l'assurance-vie a progressé de neuf points alors que les placements en actions ont reculé de sept points.

Quel que soit son degré d'implication personnelle dans les produits d'épargne, l'attrait des biens immobiliers locatifs est grand : 72 % des épargnants les citent comme placement intéressant.

**Les détenteurs d'assurance-vie se sentent confortés dans leur choix : 84 % le citent comme intéressant, un gain de dix points en un an.** Les détenteurs de PEA et d'actions défendent leur choix à 56 %, mais ce pourcentage est en recul de treize points depuis 2015. On relève enfin que les épargnants uniquement possesseurs d'un Livret A ne sont que 18 % à qualifier d'intéressant leur placement.

## LES PLACEMENTS PERÇUS COMME LES PLUS RENTABLES

ENSEMBLE		DÉTENTION DE PRODUITS D'ÉPARGNE (2016)					
		Non Épargnant	Uniquement Livret A	Épargnant	dont : Assurance-vie	dont : PEA, Actions	dont : SICAV, comptes rémunérés
<b>2 RÉPONSES POSSIBLES (EN %)</b>							
Les biens immobiliers locatifs	51	38	58	54	54	52	50
Les contrats d'assurance-vie	49	32	51	59	<b>68</b>	<b>61</b>	58
dont en fonds en euros	34	25	37	41	48	36	34
dont en unités de compte	22	12	22	29	33	34	41
Les Actions	17	11	18	19	19	32	14
Les livrets bancaires	10	6	12	9	7	4	12
Le Livret A	8	12	7	6	4	3	7
Les obligations d'entreprise	8	4	7	10	8	10	11
Les obligations d'État	6	7	5	6	5	9	8
Le crowdfunding	7	5	8	6	6	6	9
Aucun	22	<b>46</b>	17	12	9	7	8

**59%**

**DES ÉPARGNANTS CITENT L'ASSURANCE-VIE PARMIS LES PLACEMENTS LES PLUS RENTABLES**

**Dans le classement des placements les plus rentables – où deux réponses étaient autorisées – les biens immobiliers locatifs et les contrats d'assurance-vie se détachent bel et bien.** Notons, s'agissant de l'assurance-vie (où l'on a procédé au total logique des deux types de contrat pour obtenir le chiffre global), que les contrats en fonds euros sont perçus, y compris par les détenteurs, comme plus rentables que les contrats en unités de compte. **Parmi les non-épargnants, 46 %, réponse dominante, considèrent tout simplement qu'aucun placement n'est rentable.**

Le crowdfunding n'est cité que par 7 % des interviewés (mais 11 % parmi les 18-24 ans). Les obligations sont jugées peu attirantes ; le Livret A ne recueille que 8 % des réponses (et seulement 7 % chez ses détenteurs uniques). Les actions, elles-mêmes, n'obtiennent que 17 % de citations tout en montant à 32 % parmi leurs détenteurs. Relevons, enfin, que les détenteurs d'un contrat d'assurance-vie citent plus volontiers leur placement que les biens immobiliers locatifs, et cela beaucoup plus nettement que ne le font les détenteurs de PEA, d'actions, de SICAV ou de comptes rémunérés.

## PAS DE HAUSSE ATTENDUE POUR LE RENDEMENT DES PLACEMENTS FINANCIERS EN 2016

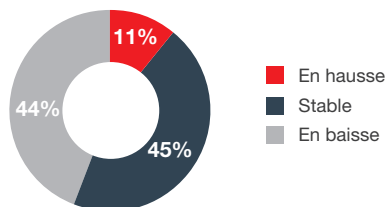
La question des placements financiers est en large partie devenue celle de leurs rendements. **44 % des Français anticipent un rendement en baisse en 2016 par rapport à 2015, au mieux 45 % s'attendent à un rendement stable et seulement 11 % pronostiquent une hausse.** Il convient cependant de relativiser quelque peu ce constat en notant que l'inquiétude maximale émane des non-épargnants (qui à 50 % s'attendent à une baisse), mais cette façon de voir les choses ne les encourage pas à se lancer sur les produits financiers.

L'inquiétude est également grande parmi les revenus modestes. À l'inverse, les revenus élevés pronostiquent plutôt des rendements stables. Les détenteurs d'actions sont un peu plus optimistes que les possesseurs d'assurance-vie : 16 % des premiers pronostiquent une hausse de leur rendement contre 11 % des seconds. Ces derniers, à 51 %, pronostiquent plutôt une stabilité du rendement.

### EN 2016, LE RENDEMENT DES PLACEMENTS FINANCIERS SERA :

BASE 100%

ENSEMBLE (en %)



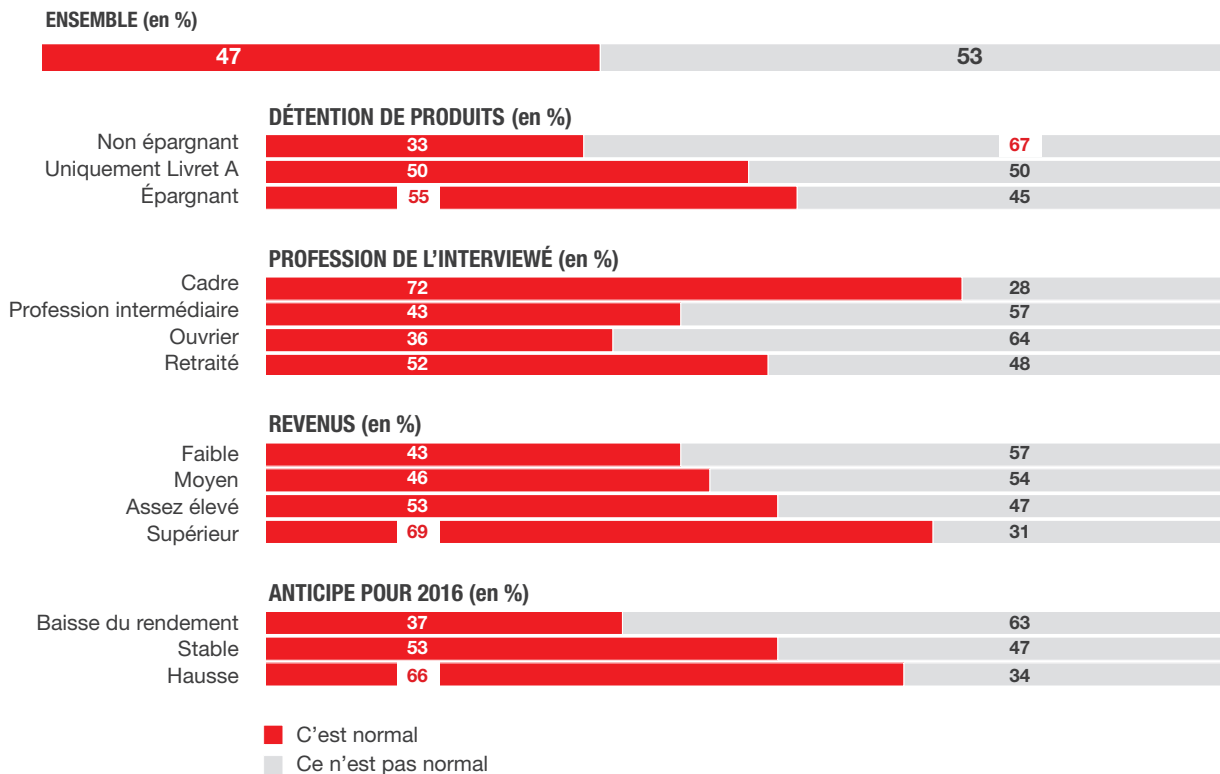
RENDEMENT DES PLACEMENTS FINANCIERS	REVENUS DU FOYER				DÉTENTION DE PRODUITS D'ÉPARGNE		
	Faible	Moyen	Assez élevé	Supérieur	Épargnant	dont : Assurance-vie	dont : PEA, Actions
En hausse	11	13	14	13	14	11	16
Stable	40	47	47	49	46	51	49
En baisse	49	40	39	38	40	38	35
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

# L'ACCEPTATION D'UNE ÉVOLUTION DES PLACEMENTS VERS UN PEU PLUS DE RISQUES POUR UN MEILLEUR RENDEMENT

Devant la crainte de rendements faibles ou en baisse, **près de la moitié des personnes interrogées (47 % exactement) jugent qu'il serait "normal" que les placements financiers évoluent vers un peu plus de risques pour permettre un meilleur rendement.** Toutefois, cette acceptation varie fortement selon la pratique de l'épargne : les épargnants l'acceptent à 55 %, les non-épargnants à 33 % seulement. Elle varie aussi beaucoup selon la position sociale et le niveau de revenu : 72 % des cadres jugent normale la prise de risques contre 36 % seulement des ouvriers ; 69 % des revenus supérieurs l'acceptent contre 42 % des revenus modestes.

Enfin, on relève que ce sont précisément les personnes qui anticipent, en 2016, une hausse des rendements qui approuvent le plus la prise de risques. En revanche, celles qui anticipent une baisse – et qui pourraient donc vouloir s'en prémunir par une prise de risques plus grande – ne sont que 37 % à juger normale cette évolution contre 63 % qui répondent "pas normale".

## JUGERAIT NORMALE L'ÉVOLUTION DES PLACEMENTS VERS PLUS DE RISQUES BASE 100%

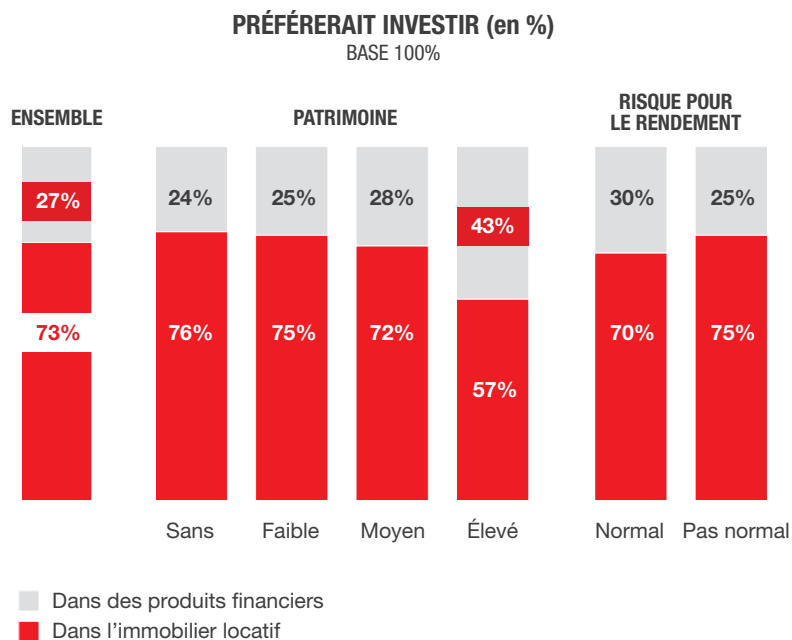




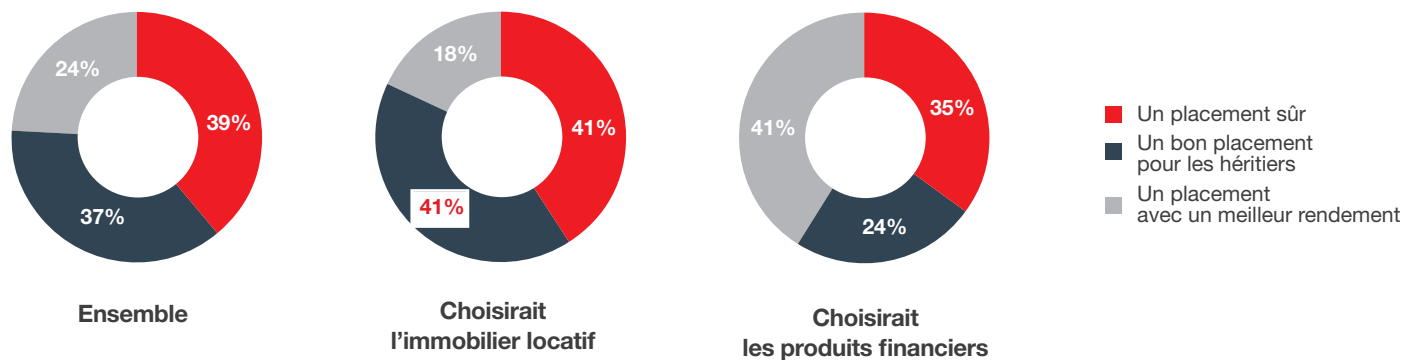
# LES PRATIQUES PERSONNELLES DES PRODUITS D'ÉPARGNE

## LE CHOIX PERSONNEL POUR UN PLACEMENT CONSÉQUENT

Invités à choisir de façon brutale et duale entre un investissement dans l'immobilier locatif et des placements dans des produits financiers, les Français choisissent massivement l'immobilier, à 73 % contre 27 %. Cette option est massivement majoritaire quelle que soit la tranche d'âge ou la profession. Il en est ainsi également selon le niveau de revenus et de patrimoine. S'ils se partagent plus équitablement, les patrimoines élevés donnent tout de même la préférence à l'immobilier locatif, à 57 % contre 43 %. De même, ceux qui jugent "normale" une prise de risques dans les placements opteraient à 70 % pour l'immobilier, à 30 % seulement pour les produits financiers. Aux yeux des interviewés qui le choisiraient, l'immobilier locatif est considéré à la fois comme un placement sûr et bon pour les héritiers. En revanche, la motivation de ceux qui choisiraient les produits financiers réside davantage dans l'espoir d'un meilleur rendement, quand l'importance de laisser des liquidités aux héritiers est beaucoup moins présente.



### LES MOTIVATIONS DU PLACEMENT (en %) BASE 100%



## LE TYPE D'ASSURANCE-VIE PRÉFÉRÉ : UN HAUT NIVEAU POUR LA MIXITÉ FONDS EUROS-UNITÉS DE COMPTE

On sait, en particulier grâce à l'enquête 2015 du Cercle de l'Épargne, l'importance que les Français attachent à la sécurité de leurs placements. Cette tendance se retrouve sur le choix de l'assurance-vie. Les contrats en fonds euros – présentés aux interviewés comme garantissant le capital mais ne permettant que de faibles rendements – sont préférés, et de loin, aux contrats en unités de compte – présentés comme sans garantie mais avec la possibilité de bons rendements.

Les scores sont nets : 42 % contre 12 %. Mais une troisième voie paraît attractive : celle d'**un mixte fonds euros-unités de compte, qui a la préférence, au moins théorique, de 46 % des interviewés**. Elle est davantage mise en avant par les revenus élevés, ceux qui jugent la prise de risques normale et aussi, notons-le, les détenteurs d'assurance-vie qui sont 53 % à la préférer. Mais même parmi les revenus faibles et aussi, de façon surprenante, chez les personnes apparemment réticentes à la prise de risques, le choix de la solution mixte bénéficie d'un score non négligeable.

ENSEMBLE	REVENUS						RISQUE POUR LE RENDEMENT	
	Épargnant	dont : Assurance-vie	Faible	Moyen	Assez élevé	Supérieur	Normal	Pas normal
<b>PRÉFÉRERAIT (EN %)</b>								
L'Assurance-vie en fonds euros (garantie de capital, assez faible rendement)	42	39	44	45	39	37	36	48
L'Assurance-vie en unités de compte (pas de garantie mais possibilité de bons rendements)	12	8	11	12	15	5	13	10
Un mixte fonds euros-unités de compte	46	53	45	43	46	58	51	42
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



LA SITUATION PERSONNELLE  
DES FRANÇAIS FACE À LA **RETRAITE**  
ET À L'**ÉPARGNE RETRAITE**



# UNE PENSION LARGEMENT PERÇUE COMME INSUFFISANTE POUR VIVRE CORRECTEMENT, Y COMPRIS PAR LA MOITIÉ DES RETRAITÉS

**Le fait de disposer ou non d'une pension de retraite "suffisante pour vivre correctement" suscite une réponse négative de près des trois quarts des Français (72 %).** La question crée cependant un fort clivage entre retraités et non-retraités. Parmi les premiers, la moitié juge sa pension "suffisante" pour vivre correctement ; parmi les seconds, 20 % seulement s'attendent à ce qu'il en soit de même quand sonnera l'heure de la retraite. Chez les retraités, le niveau de revenus joue un rôle essentiel : à partir d'un revenu mensuel du foyer supérieur à 2 000 euros, la pension de retraite est considérée comme suffisante.

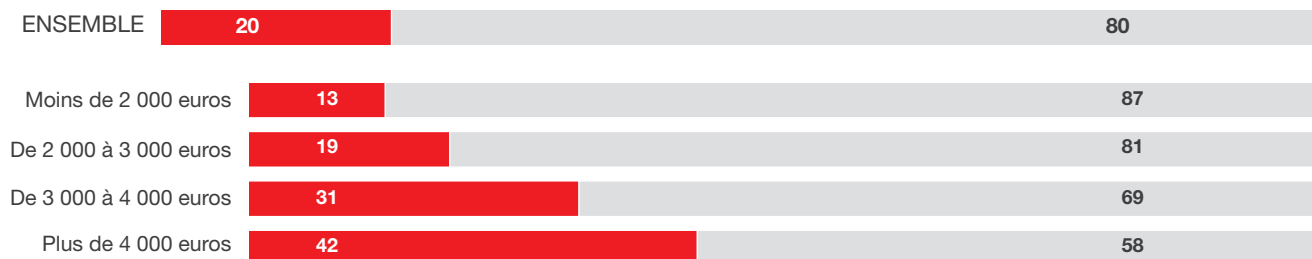
Il n'en est pas de même pour les non-retraités. Quelle que soit leur tranche d'âge, ils considèrent que leur pension sera insuffisante. C'est ce que pensent les plus de 50 ans à 80 %, ceux qui sont les plus proches de la retraite. Cette inquiétude est aussi partagée par les revenus élevés : 58 % des personnes dont le revenu mensuel du foyer est supérieur à 4 000 euros sont dans cet état d'esprit, ce qui renvoie, au-delà du montant de la pension, au changement de mode de vie qui accompagne le passage à la retraite.

## LA PENSION DE RETRAITE EST/SERA-T-ELLE SUFFISANTE ?

### RETRAITÉS (en %) BASE 100%



### NON-RETRAITÉS (en %) BASE 100%



■ La pension est/sera suffisante  
■ La pension est/sera insuffisante

## L'EFFORT D'ÉPARGNE RETRAITE : UNE LÉGÈRE BAISSÉ GLOBALE MAIS UNE MONTÉE DE CEUX QUI ÉPARGNENT "ASSEZ RÉGULIÈREMENT"

L'effort d'épargne en vue de sa retraite – c'est-à-dire le fait de placer de l'argent dans un produit d'épargne en vue d'améliorer sa retraite – marque un petit tassement en 2016 par rapport à 2015 : un peu moins de personnes déclarent épargner (55 % au lieu de 57 %), un peu moins le font de façon "très régulière" (11 % au lieu de 13 %). En revanche, la réponse "assez régulièrement" croît sensiblement passant de 12 à 16 %, ce qui permet à la proportion d'épargnants réguliers de grossir légèrement, de 25 à 27 %. La proportion des épargnants réguliers ne varie pas ou très peu selon la crainte d'une faillite du système de retraite, signe que cette menace est reçue d'une manière collective et abstraite et influe peu sur les comportements individuels.

L'épargne retraite régulière varie peu selon les niveaux de revenus faibles, moyens ou assez élevés mais son taux progresse nettement parmi les revenus supérieurs. Cependant, le point important est que l'épargne retraite telle qu'elle est pratiquée actuellement ne vient pas corriger l'anticipation d'une pension insuffisante. Au contraire, ce sont ceux dont la pension paraît devoir être suffisante qui pratiquent le plus l'épargne retraite. Ils sont 50 % contre 26 % seulement parmi ceux qui craignent disposer d'une pension insuffisante, et plus nombreux parmi les revenus modestes et moyens.

PLACEMENT DANS UN PRODUIT D'ÉPARGNE POUR SA RETRAITE (EN %)	Rappel 2015	2016	Écart	NIVEAU DE REVENUS				PENSE QUE SA PENSION SERA : (non retraités)		RISQUE DE FAILLITE TOTALE DU SYSTÈME	
				Faible	Moyen	Assez élevé	Supérieur	Suffisante	In-suffisante	Aucun	Total
Très régulièrement	13	11		9	9	13	23	20	11	10	12
Assez régulièrement	12	16	+ 4pts	15	18	16	19	30	15	18	16
Quand c'est possible	32	28		25	31	37	26	23	28	22	28
Non	43	45		51	42	34	32	27	46	50	44
	100%	100%		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Sous-total Oui	57	55		49	58	66	68	73	54	50	56
Sous-total Régulièrement	25	27		24	27	29	42	50	26	28	28

## LES MEILLEURES FAÇONS DE PRÉPARER FINANCIÈREMENT SA RETRAITE : LA CONFIRMATION DE LA MONTÉE DE L'IMMOBILIER LOCATIF

À un an de distance, l'appréciation portée sur les meilleures façons de préparer sa retraite a significativement évolué dans un sens plus favorable à l'immobilier et moins favorable aux placements financiers. **Le fait d'être propriétaire de son logement reste la voie d'excellence pour préparer sa retraite** et le pourcentage de 2016 est très proche de celui de 2015 : 63 % contre 65 % il y a un an. Au surplus, l'investissement dans un bien immobilier locatif progresse de neuf points, passant de 22 % à 31 %.

Cette option est davantage mise en avant par les revenus assez élevés ou supérieurs. Plus notable, elle est davantage citée par ceux qui épargnent régulièrement pour leur retraite que par ceux qui n'épargnent pas. L'option d'un produit d'épargne à long terme recule nettement, perdant six points, mais reste fortement citée par ceux qui épargnent assez régulièrement (41 % de citations). Enfin, la référence à un produit d'épargne retraite spécifique ferme la marche avec 22 % seulement des réponses (mais 40 % parmi ceux qui épargnent très régulièrement).

2 RÉPONSES POSSIBLES (EN %)	PLACEMENT DANS UN PRODUIT D'ÉPARGNE POUR SA RETRAITE			NIVEAU DE REVENUS							
	Rappel 2015	2016	Écart	Très régulièrement	Assez régulièrement	Quand c'est possible	Non	Faible	Moyen	Assez élevé	Supérieur
La propriété de son logement	65	63		55	53	62	69	58	64	66	70
L'immobilier locatif	22	31	+ 9pts	35	37	29	30	27	30	41	44
Un produit d'épargne à long terme	36	30	- 6pts	32	41	33	23	30	32	26	27
Un produit d'épargne retraite	23	22		40	17	25	18	24	23	22	17

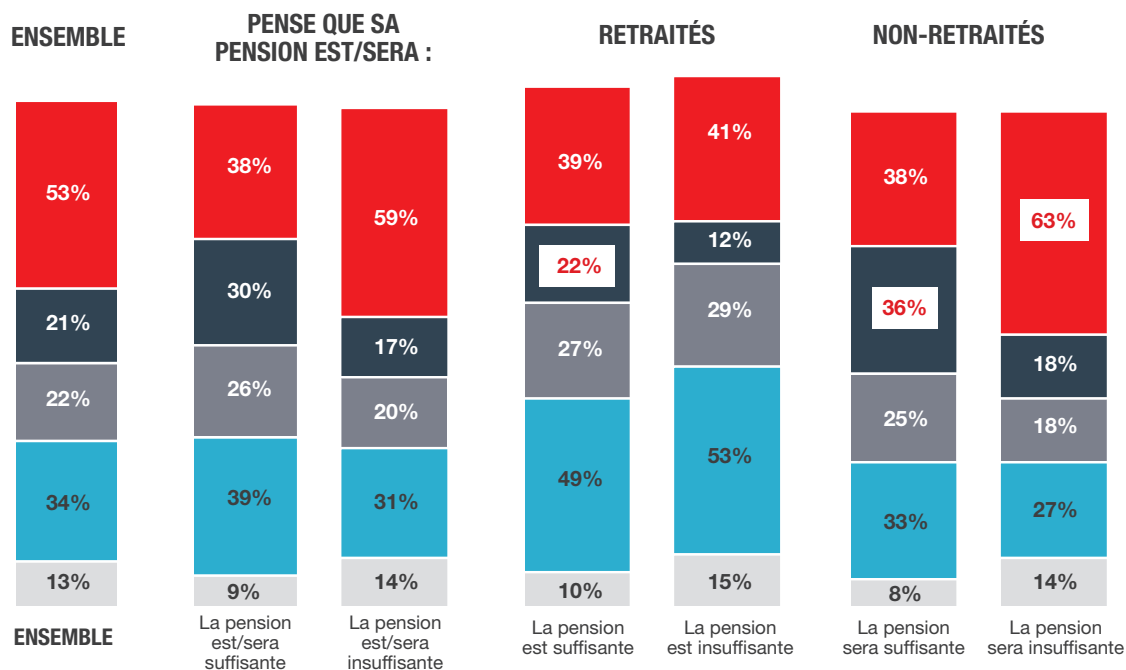
## LES BUTS POURSUIVIS PAR LES PERSONNES QUI PRATIQUENT L'ÉPARGNE RETRAITE

Les buts poursuivis par les personnes qui pratiquent l'épargne retraite sont principalement de deux ordres :

- contribuer à la satisfaction de ses besoins quotidiens, comme un simple complément de revenus à la pension, cité par 53 % des interviewés ;
- à bonne distance mais en second lieu vient, de façon assez surprenante, l'attention portée aux futurs coûts d'une situation de dépendance dans sa grande vieillesse, citée par 34 % des interviewés.

En revanche, le système de santé reste perçu si bien organisé que 13 % seulement citent l'objectif de faire face à des dépenses de santé non prises en charge. Le fait de pouvoir voyager ou d'aider ses enfants et petits-enfants est cité par un peu plus de 20 % des interviewés.

Mais dans ces approches, la différence est grande entre ceux qui pensent que leur pension sera ou est suffisante et ceux qui la voient insuffisante. Les premiers mettent au même niveau que leurs besoins quotidiens le coût éventuel de la dépendance et aussi l'envie de voyager. Les seconds citent massivement le soutien aux besoins quotidiens (à 59 % contre 38 % chez les premiers). La différence selon ce critère est massive chez les non-retraités sur la façon dont ils anticipent leur situation à venir. En revanche, chez les retraités, les différences sont assez faibles entre ceux dont la pension est jugée suffisante et ceux qui l'estiment insuffisante, sauf sur le fait de pouvoir voyager. Comme si en définitive, arrivé à la retraite, chaque groupe adaptait rapidement son mode de vie à sa nouvelle situation financière.



- Faire face aux besoins quotidiens
- Pouvoir voyager
- Aider enfants et petits-enfants
- Faire face aux futurs coûts de la dépendance
- Faire face aux dépenses de santé non prises en charge

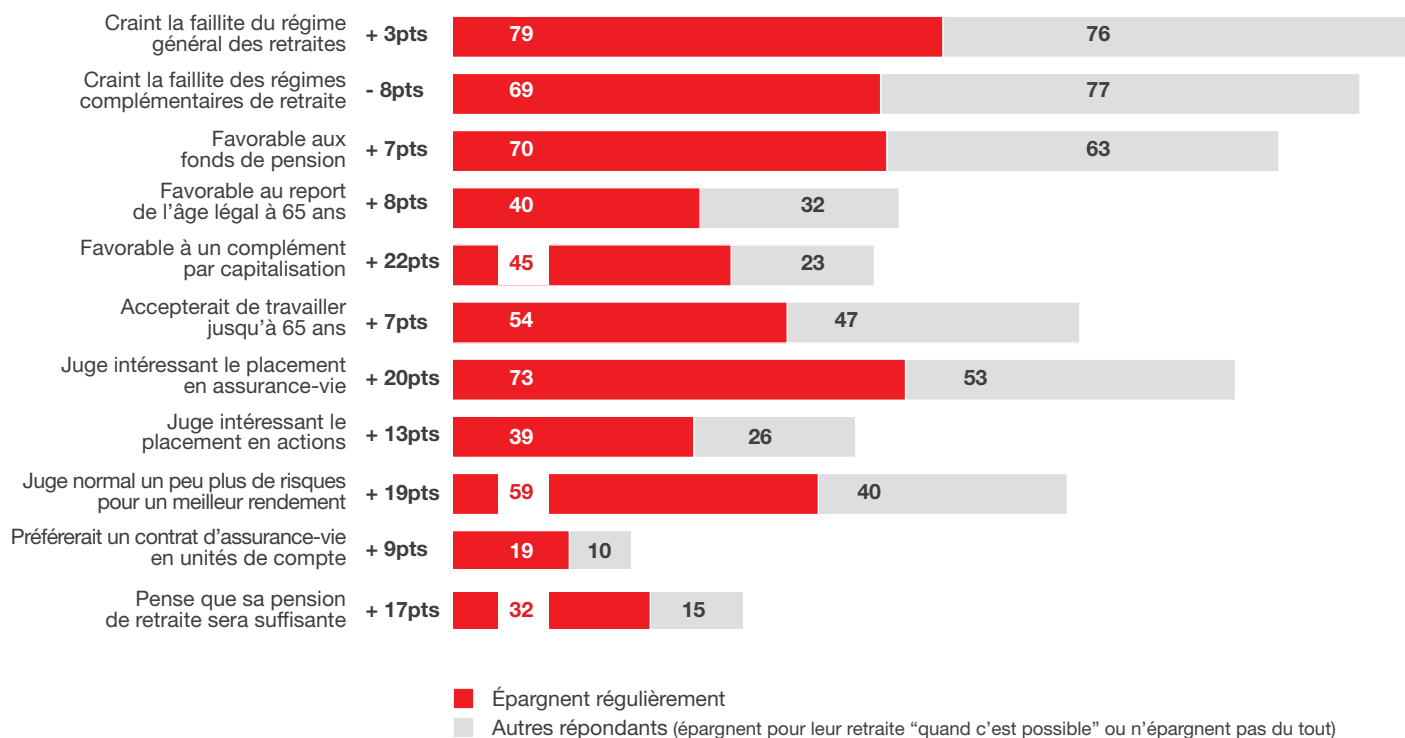


## RÉCAPITULATIF : LES ATTITUDES DE CEUX QUI ÉPARGNENT RÉGULIÈREMENT POUR LEUR RETRAITE

Ce dernier tableau examine, parmi les non-retraités, les différences d'attitude entre ceux qui placent régulièrement de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite et ceux qui ne le font pas du tout ou très irrégulièrement. Les écarts entre les deux groupes sont très nets sur tout ce qui touche à la conception de l'épargne. Ceux qui épargnent en vue de leur retraite sont beaucoup plus nombreux à juger intéressant le placement en assurance-vie ou dans des actions. Ils acceptent plus volontiers l'idée de prendre un peu plus de risques pour un meilleur rendement.

Ils sont nettement plus favorables à la mise en place d'un système de compléments de retraite par capitalisation avec des placements financiers et immobiliers pour le nourrir. En revanche, les écarts sont plus faibles sur la crainte de la faillite du système de retraite ou sur l'acceptation de travailler jusqu'à 65 ans pour avoir une bonne retraite. La crainte d'une pension insuffisante est plus répandue parmi les non-épargnants que chez les épargnants. Au total, ce qui nourrit la différence entre les deux groupes, c'est moins la crainte de la faillite du système actuel ou les anticipations sur sa future pension que l'attitude globale à l'égard de l'épargne et des produits financiers.

### NON RETRAITÉS (en %)





## CONCLUSIONS

- Le sentiment d'un risque réel de faillite du système de retraite est très répandu. Près de trois Français sur quatre estiment qu'il en est ainsi tant pour le régime général que pour les régimes complémentaires (avec sur ceux-ci une crainte partagée par 73 % des cadres). Toutefois, ce sentiment d'inquiétude collectif et quelque peu abstrait a assez peu d'effet sur les mesures qu'il conviendrait de prendre par le gouvernement de l'après-2017 ou sur les comportements individuels. Une nette majorité des Français refuse le report de l'âge légal de la retraite à 65 ans. Au demeurant, seule une moitié des actifs accepterait de travailler volontairement jusqu'à 65 ans pour disposer d'une bonne retraite. Même ceux qui craignent la faillite totale du système se montrent en nette majorité (à 61 %) hostiles au report de l'âge légal à 65 ans.
- Dans ce contexte, les Français se tourneraient volontiers vers la solution qui leur paraîtrait la moins douloureuse : la mise en place de fonds de pension. Ceux-ci seraient plus volontiers demandés par les sympathisants des partis de la droite et du centre (70 %) que par ceux de gauche, mais ces derniers seraient tout de même 59 % à les accepter. Le sentiment du risque réel de faillite influe fortement sur les réponses : 74 % de ceux qui craignent la faillite totale du système acceptent l'idée des fonds de pension contre seulement 45 % parmi ceux qui estiment qu'il n'y a aucun risque. Plus précisément, sur la mise en place d'un système de compléments de retraite par capitalisation avec des placements financiers et immobiliers pour les nourrir, l'opinion publique se montre partagée avec un fort taux d'indifférents. À gauche, on s'inquiète à l'idée d'une entrée en force du secteur privé dans la gestion des retraites ; à droite on se montre préoccupé par l'incertitude qui régnerait alors sur le montant exact des retraites qui seraient versées.



- Vis-à-vis des produits d'épargne et des placements, l'enquête 2016 du Cercle de l'Épargne révèle une nette progression de l'attrait des placements immobiliers locatifs. Ils sont considérés par 65 % des Français comme "intéressants" ; ils se placent en tête parmi les placements jugés les plus rentables. Et invitées à choisir entre un placement de ce type et un investissement dans des produits financiers, la grande majorité des personnes interrogées – 73 % contre 27 % – opteraient en sa faveur. **Cependant, l'assurance-vie conserve une image très favorable : 62 % des interviewés considèrent qu'elle constitue un placement intéressant (+ 9 points en un an)** quand les actions largement distancées reculent de sept points. La moitié des interviewés (49 %) classent l'assurance-vie parmi les deux placements les plus rentables (59 % chez les épargnants et même 68 % parmi les détenteurs d'un contrat d'assurance-vie). Il n'en demeure pas moins que seuls 11 % des Français pensent qu'en 2016 le rendement des placements financiers sera en hausse. Dans ce contexte, l'acceptation de prendre "un peu plus de risques" pour un meilleur rendement se situe à un niveau assez élevé puisque 47 % des personnes interrogées jugent qu'il serait "normal" d'aller dans ce sens.

- Pour la très grande majorité des non-retraités, la pension qu'ils toucheront à la retraite sera insuffisante pour vivre correctement à ce moment de leur existence. Même les revenus élevés (plus de 4 000 euros par mois) sont, en majorité, dans cet état d'esprit qui, au-delà des montants, renvoie au changement du mode de vie qui accompagne le passage à la retraite. Par rapport à l'enquête de 2015, on relève un léger recul de ceux qui placent de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite, y compris les réponses "très régulièrement", mouvement qui se fait au profit des réponses "assez régulièrement". L'objectif principal de l'épargne retraite est assez naturellement de s'assurer un complément de revenu pour faire face à ses besoins quotidiens mais, de façon frappante, s'y ajoute pour beaucoup l'anticipation des éventuels coûts de la dépendance dans sa grande vieillesse. Cependant, le paradoxe de l'épargne retraite est qu'en particulier parmi les revenus modestes ou moyens, elle est davantage, et même bien davantage (50 % contre 26 %), pratiquée régulièrement par ceux qui pensent que leur pension sera suffisante pour vivre correctement que par ceux qui estiment qu'elle sera insuffisante pour le leur permettre. Ce qui renvoie, à côté des efforts personnels consentis ou non par chacun, à l'utilité de favoriser des outils spécifiques d'épargne collective pour préparer dans de bonnes conditions financières la retraite des générations à venir.





**TOUTE L'ACTUALITÉ DU CERCLE DE L'ÉPARGNE**

**WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM**



104 - 110, Boulevard Haussmann • 75008 Paris • T : 01 76 60 85 39 • [contact@cercledelepargne.fr](mailto:contact@cercledelepargne.fr)



**AG2R LA MONDIALE**

**AMPHITÉA**

Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE